

25/02  
mois

Les éléments positifs de cette fin de

Cette semaine de reprise a été marquée par un événement agréable pour nos portemonnaies : **le versement de la prime informatique**. Il était temps. Il est à noter que le ministère a présenté ses excuses pour ce retard, ainsi que pour celui de la prise en compte des avancements 2020 (prévu pour fin mars), lors du dernier Comité Technique Ministériel.

Toujours au niveau national, **le projet de loi sur la direction d'école** sera examiné à partir du 10 mars par les sénateurs. Le SNE, toujours mobilisé sur la question, a participé avec le sénateur Max Brisson à la préparation des amendements qui pourraient repdonner du corps et de l'intérêt à ce texte. Le SNE suit toujours le dossier de près.

Autre dossier d'importance, **les conséquences tirées du Grenelle**. Nous attendons toujours la proposition de loi pluriannuelle du ministère. Gageons qu'elle ne tardera plus une fois les vacances terminées pour toutes les zones.

Au niveau de notre académie, cette semaine, **le SNE a accompagné une nouvelle collègue chez son IEN**. Être convoqué chez son supérieur n'a rien d'un moment de plaisir, quel que soit le motif de l'entretien. Faire appel à nous a permis à notre collègue de bien se préparer et de vivre, en présence d'un délégué syndical, un entretien serein, entretien dont elle est sortie rassurée. Nous tenons aussi à souligner la qualité et l'intelligence de l'accueil qui lui a été réservé.

Nous avons aussi travaillé sur les dossiers de différents collègues lancés dans des démarches parfois compliquées et très impactantes pour leur quotidien ou leur avenir. Là encore, **ne pas rester seul fait toute la différence**. A ce titre, nous tenons à vous rappeler que le SNE propose **une aide particulièrement poussée à la préparation des rendez-vous carrière**. Si vous êtes face à cette échéance, sollicitez-nous.

En cas de difficultés avec des parents, bien peu de collègues ont le réflexe de se tourner vers leur IEN. Ceux-ci sont en effet tellement perçus comme tranchant systématiquement en faveur des parents que les enseignants ne vont pas facilement chercher du soutien auprès de leur supérieur. Cette semaine, le SNE de notre académie est intervenu dans deux situations de conflit avec des parents. Nous avons encore pu constater que notre système éducatif, supposé évoluer vers plus de bienveillance envers les enseignants, ne le fait pas partout à la même vitesse...

### **Quand l'aide de l'IEN tarde à venir**

Trois écoles du Rhône sont victimes d'attaques récurrentes d'un président local d'une fédération d'élèves. Ces attaques sont verbales et relayées sur les réseaux sociaux. Ce sont donc trois directrices qui ont interpellé leur IEN à ce sujet. Cette dernière les a écoutées et leur a affirmé s'emparer du dossier. Malheureusement les actes n'ont pas suivi ces belles déclarations. Les attaques se poursuivent impunément. Les collègues ont saisi le SNE du dossier. Notre syndicat s'est immédiatement engagé à leurs côtés pour trouver le chemin de l'apaisement et pour les aider à bénéficier de la relation hiérarchique efficace à laquelle chaque collègue a droit.

### **Une relation enseignant/IEN saine et efficace**

Dans l'Ain, les choses ont dérapé lorsque des parents ont annoncé que leur enfant avait développé une soudaine phobie scolaire à cause de son enseignant. Trouver une solution adaptée s'avérait d'autant plus compliqué que s'était ajoutée l'ombre d'une présumée rumeur malveillante à l'encontre de l'enseignant. L'appui du directeur fut total. L'IEN a indiqué se tenir à la disposition du collègue. Le collègue se sentait tout de même désemparé. Il a fait appel au SNE pour l'aider. Notre syndicat lui a d'abord apporté du réconfort et une analyse extérieure de la situation. Nous l'avons ensuite encouragé dans son intention d'aller rechercher conseils et assistance auprès de son IEN. Nous l'avons accompagné avant et pendant le rendez-vous.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'échanger avec une inspectrice bienveillante qui a manifesté son souci de trouver une solution apaisante tant pour la famille que pour le collègue. Ce dernier est reparti avec des pistes et une bonne dose de confiance en l'avenir. Un bel exemple de gestion des ressources humaines.

Ces deux situations soulignent l'importance tant de la communication que du rôle de notre hiérarchie. Celui du SNE est de protéger les enseignants du premier degré. C'est pourquoi nous nous engageons à ne pas vous laisser seul dans une situation de conflit. Nos adhérents savent tout particulièrement que nous sommes là pour les épauler au quotidien et leur assurer sérénité au travail.